



# Le Trait d'Union

*magazine*

Bonne année

2019

*Meilleurs Vœux*

**DOSSIER**

PAGES 4-9

➔ Cérémonie des vœux

# Sommaire

TRAIT D'UNION MAGAZINE - N° 89  
JANVIER 2019

## Pages 2-3

Sommaire  
Edito

## Pages 4-9

Dossier : Cérémonie des Vœux

## Pages 10-11

Union Commerciale  
Week-end Téléthon

## Pages 12-13

En images  
11 Novembre

## Pages 14-15

Environnement

## Pages 16-17

Coquilles, goûter de Noël ...

## Pages 18-19

Droit d'expression  
des groupes d'élus  
Journée au féminin

## Page 20

Elections Européennes  
A l'affiche



# P.4

## Dossier Cérémonie des vœux



Directeur de publication : Philippe Parsy  
Edition, reportages et photos :  
Service Communication de la Ville d'Annœullin  
Grand'Place 59112 Annœullin  
Impression : Hechter à Vendin les Béthune  
4 650 exemplaires  
Tous droits de reproduction réservés - Janvier 2019

# Edito



Chères Annœullinoises,  
Chers Annœullinois,

**Le bilan d'une année et les perspectives pour l'année suivante sont exposés chaque année lors du discours de la cérémonie des vœux, vous en trouverez l'intégralité dans le présent magazine.**

L'excellent état des finances communales, parfaitement maîtrisées malgré un désengagement financier de l'État depuis plusieurs années, permet de dégager une importante capacité d'investissement, sans excès, sans ambition démesurée, mais sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'emprunt.

Un certain nombre d'opérations a donc pu être réalisé en 2018.

De son côté, le CCAS développe depuis longtemps des actions à caractère social et accompagne au quotidien les personnes en difficulté avec des initiatives sous forme d'actions éducatives (ateliers pédagogiques, gestion de budget, recherche d'emploi, santé, resocialisation par du lien social et du bénévolat). C'est un engagement qui place Annœullin **en avance de 7 ans sur le plan pauvreté de l'Etat.**

De même, le renouvellement du contrat de la restauration scolaire nous fait passer à 60 % d'alimentation bio, **bien en avance sur l'objectif de 20% préconisé par l'État.**

**Pour 2019,**

Parmi les projets d'intervention énumérés dans le discours des vœux, je relève en particulier les actions à caractère environnemental avec,

> l'implantation de deux bornes de rechargement pour véhicules électriques et de panneaux photovoltaïques afin de rendre les bâtiments communaux plus autonomes en énergie,

> suite au rapport du GIEC (Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), la création d'une commission extra-municipale d'où émergeront des idées d'organisation pour lutter contre le réchauffement climatique. Rappelons qu'**Annœullin avait quelque avance sur le plan écologique avec la récupération des eaux de pluie à la salle des fêtes depuis 10 ans déjà, la mise en place de leds dans nos bâtiments communaux, la signature de la charte limitant l'utilisation de produits phytosanitaires.**

**2019 sera bien encore une année pleine de projets qui profiteront au plus grand nombre d'entre vous, tout comme le dossier d'adhésion à la MEL qui devra être finalisé pour atteindre l'échéance de 2020 pour un mieux-être tant des Annœullinois que de la Ville d'Annœullin.**

Rappelons à ce sujet le vote relatif à cette fusion, lors du Conseil communautaire du 15 novembre 2018 où 29 conseillers **(89%) ont voté pour un rapprochement avec la MEL**, une très forte majorité qui signifie que des élus communautaires se sont ralliés aux arguments que j'avais portés à votre connaissance, en plus des Conseillers qui représentent Provin et Annœullin, villes initiatrices de cette réflexion.

**Excellente année 2019 à toutes et à tous !**

Philippe PARSY  
Maire d'Annœullin



*En cadeau, ce porte-clés lumineux personnalisé à l'image d'Annœullin, un objet simple et utile !*



## Vœux à la population du 18 janvier 2019

Discours de Mme Van Wassenhove-Durot, 1<sup>ère</sup> adjointe

Cette fois encore nous nous retrouvons pour la traditionnelle cérémonie des vœux, toujours avec autant de plaisir, d'autant que cette cérémonie rassemble la population et le nombre de personnes présentes encore aujourd'hui en est la preuve.

Comme le veut la coutume, le mois de janvier est celui de la présentation de ces vœux, présentation qui apparaît parfois formelle, mais c'est avec sincérité que je m'adresse à chacun d'entre vous pour vous souhaiter une excellente année 2019.

- Vœux de bonne santé dont on mesure bien sûr l'importance, et d'autant plus lorsque des proches sont touchés cruellement par la maladie et que certains disparaissent prématurément. C'est de toute évidence le bien le plus précieux ! Que cette année soit plus clémente pour ceux qui souffrent et que la science continue de progresser afin de mettre en place des traitements efficaces pour lutter contre ces fléaux.

- Que 2019 apporte petits bonheurs ou grandes joies dans les familles ; que chacun puisse apprécier les bons moments de la vie qui font un peu s'effacer les instants les plus difficiles. C'est auprès des enfants, des parents, de la famille, des amis, ou simplement lors de promenades dans la nature, en admirant un coucher de soleil, un arc en ciel ... qu'il est possible d'emmagasiner ces moments simples de bonheur.

- Je n'oublierai pas les personnes âgées ou isolées pour qui la période des fêtes ne revêt pas souvent ce côté chaleureux et joyeux que les médias diffusent sans interruption pendant le mois de décembre. La période des vœux ne doit pas être la seule pour penser à eux ; un geste, une attention, un sourire peuvent illuminer une journée.

- A celles et ceux qui ont leur place dans le monde du travail, je leur souhaite de voir se réaliser tous leurs projets. A celles et ceux qui ont été malheureusement laissés sur le bord du chemin, je formule l'espoir de voir leur situation s'améliorer.

Je tiens à remercier les enfants et les jeunes du CME et du CMJ qui sont parmi nous ce soir. Ils représentent leurs camarades absents pour raison personnelles ou comme chaque année, en raison du calendrier des classes de neige dont ils profitent à Châtel et dont ils continueront bien évidemment à profiter dans les années futures.

Je tiens à remercier de leur engagement et de la régularité avec laquelle ils assistent et travaillent lors des réunions du samedi matin pour les CME et de fin d'après-midi pour les

CMJ. Ils consacrent du temps pour réfléchir aux actions à mettre en place dans la commune et apprennent à agir en priorité pour le collectif et non pour satisfaire leurs besoins personnels. Ils ont présenté les actions mises en place l'an dernier et les sujets qu'ils souhaiteraient aborder cette année lors de leur intervention. Et ils ne manquent jamais d'idées pour améliorer la propreté de la ville, la sécurité, les actions de solidarité, l'intergénérationnel ... sans oublier les demandes spécifiques qu'ils soumettent au Conseil Municipal pour des structures qui les concernent directement.

Ils apprennent à calmer leur impatience, à travailler sur le long terme - surtout pour eux - d'une année et même parfois plus. Ils doivent prendre le temps de construire leurs projets, tous ensemble, à en déterminer le contenu, les limites, les contraintes matérielles et budgétaires .... Il m'arrive de penser que les adultes gagneraient à calquer leur comportement sur celui des jeunes conseillers.

En effet, qui laisse encore le temps au temps ?

La vie quotidienne impose ses contraintes professionnelles, familiales, ses horaires. Il faut aller vite, être informé dans la seconde de tout ce qui se passe dans le monde par la multiplication des médias et des moyens numériques d'information qui diffusent en boucle, informations véritables ou fake news, sans distinction.

On pourrait peut-être modifier quelques-uns de nos comportements : savoir parfois éteindre la télévision, limiter le temps passé à guetter le moindre message sur son portable, cesser de compter ses soit disant amis et de photographier les plats que l'on mange, diminuer le temps que l'on passe à se stresser sur les jeux vidéo pour améliorer un score ...

Cela ralentirait un peu le rythme effréné de notre mode de vie et laisserait plus de place à la réflexion, aux échanges et améliorerait peut-être le mieux vivre ensemble.

Comprendre que tout n'est pas toujours possible immédiatement, que les idées et les humains ne sont pas des objets jetables, interchangeables, que pour ce mieux vivre ensemble il faut prendre conscience de l'autre, de ses besoins dans le respect de l'équité, voilà les vœux que je formule pour chacun d'entre nous.

Je ne prolongerai pas davantage mon propos car les enfants ont été très bavards ce soir et je sais que les propos de M. le Maire sont très attendus. C'est donc à lui que je m'adresse maintenant au nom du Conseil Municipal.

Pour la 18<sup>ème</sup> fois, je me fais le porte-parole de mes collègues pour te souhaiter, cher Philippe, une très bonne année 2019 - Qu'elle te maintienne en bonne santé ainsi que ton épouse Pascale, tes parents, ta famille, enfants et petits-enfants (plus nombreux qu'une équipe de centre aéré !), tous tes proches auxquels tu tiens tant.

- Que ta vie professionnelle continue de t'apporter toute satisfaction. On oublie souvent qu'un Maire a aussi un métier !

- Que 2019 dernière année du mandat te permette d'accomplir les projets qui te tiennent à cœur et qui s'ajouteront aux nombreux projets réalisés antérieurement.

Le devenir d'Annœullin est, avec ta famille, le moteur qui te pousse et te poussera encore et toujours à avancer.

- Le groupe majoritaire te remercie pour tout le travail que tu nous as donné à faire durant ce mandat et plus sérieusement pour les moments de fraternité que nous avons partagés et que nous partagerons encore en 2019.

**Très bonne année Philippe !**





### *Discours de Monsieur Philippe Parsy, Maire*

C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que je vous accueille dans cette salle des fêtes, bondée chaque année, à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Un plaisir que je partage bien entendu avec l'ensemble de mes collègues tout aussi désireux que moi d'aller à votre contact pour échanger, discuter ou tout simplement pour faire connaissance.

Mais d'emblée, je veux vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019. Que cette année vous apporte toutes les satisfactions espérées, qu'elle vous préserve en bonne santé et vous permette de vivre heureux et en harmonie avec celles et ceux que vous aimez.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre présence à cette soirée, un merci particulier aux nouveaux annœullinois. Qu'ils soient les bienvenus dans cette ville.

Naturellement, je veux leur dire que nos divers services, nos associations et bien évidemment les élus que nous sommes sont à leur disposition pour favoriser leur intégration locale.

Mesdames, Messieurs, vous voir ainsi si nombreux rassemblés est le meilleur signal que nous puissions donner de l'attachement qui nous lie à notre ville et de l'intérêt que nous lui portons tous tant à son développement qu'à son avenir.

L'avenir pour poursuivre notre action et à ce titre nous disposons de nombreux atouts et d'abord d'un excellent état de nos finances communales.

Oui, elles sont parfaitement maîtrisées malgré un désengagement financier de l'État depuis plusieurs années maintenant.

Finances maîtrisées avec une capacité d'investissement importante sans qu'il soit nécessaire de recourir systématiquement à l'emprunt, même si les taux actuels sont particulièrement bas.

J'ai envie de vous dire que vous pouvez dormir tranquilles, sur vos deux oreilles, notre budget, votre argent est géré prudemment, sans excès, sans ambition démesurée, mais avec le souci permanent de satisfaire vos attentes autant que faire se peut.

Nous n'allons d'ailleurs pas baisser la garde au vu des incertitudes qui pèsent sur les dotations de l'État dont on n'annonce aucune revalorisation même minime qui nous permettrait de rattraper le retard.

Oui notre situation financière est saine. Elle a permis de réaliser certains investissements encore en 2018 même si, souvenez-vous, je vous avais annoncé une pause l'an dernier.

On a donc soufflé un peu en 2018 sans rester pour autant inactifs. C'est ainsi que, après la fibre réalisée par la Communauté de Communes de Haute Deûle, d'autres réalisations communales cette-fois, ont vu le jour :

- La rénovation complète du skate-park dont l'énorme fréquentation vient amplement justifier les 120 000 € dépensés
- Le début du chantier Brel-Rimbaud après de longs mois d'études. Un projet de 2 400 000 € financé en partie par une subvention de 330 000 € obtenue au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, 50 000 € par la CAF, par emprunt pour 750 000 €, sur fonds propres pour plus de 1 250 000 €.

Les effectifs de l'école Rimbaud ont en effet augmenté ces dernières années. La municipalité a donc décidé de construire dans un premier temps trois classes supplémentaires (en remplacement de préfabriqués) avec un dortoir ainsi qu'un espace périscolaire ; ce qui préservera les enfants d'un trajet par bus.

La sécurité sera également améliorée à l'entrée de l'école. Ensuite c'est la salle Brel qui sera rénovée et agrandie. Elle servira de lieu de restauration pour les enfants mais aussi de salle des fêtes les week-ends, elle respectera bien entendu les normes acoustiques, thermiques et phoniques actuelles.

- Nous avons eu droit également au lancement de la piste cyclable destinée à faciliter le déplacement des vélos entre Allennes-les-Marais et Don. Une étape supplémentaire dans la volonté municipale de faciliter les liaisons douces.

- Annoncé l'an dernier, un comité de pilotage a lancé une réflexion sur le projet de rassemblement du Pôle toute petite enfance, c'est-à-dire halte-garderie, crèche, relais des assistantes maternelles. Cette concentration de services

faciliterait entre autres, sans aucun doute le déplacement des familles qui déposent leurs enfants le matin en même temps qu'elle permettrait de mutualiser les équipements.

- Avec la collaboration des enfants du CME, des jeunes du CMJ, des jeux nouveaux ont également été installés à la base de loisirs près de l'étang.

- Vous n'avez pas été sans remarquer non plus la mise en place du nouveau panneau lumineux place de l'Hôtel de Ville ainsi que celle des nouvelles sucettes d'informations municipales en remplacement des anciennes, devenues obsolètes et inadaptées.

- Toujours au chapitre travaux, la CCHD est également intervenue pour plusieurs réfections ponctuelles dans certaines rues qui étaient dégradées. Parallèlement, la ville a pris à sa charge la réfection complète des deux parkings rue Gabriel Péri et rue des Ormes.

- Notre zone artisanale devrait s'étoffer également. En effet après que le Conseil municipal en eut validé l'extension, un aménageur a été choisi par la Communauté de Communes de la Haute Deûle et plusieurs sociétés ont déjà choisi de s'y installer. Nous attendons la réponse finale de Monsieur le Préfet.

Bien entendu, outre ces programmes spécifiques, le patrimoine communal dans son ensemble (je parle des salles, des écoles) a nécessité un suivi particulier. Vous connaissez notre devise, construire c'est bien mais il faut à tout prix entretenir l'existant afin qu'il ne se dégrade. C'est notamment dans ce cadre qu'ont été rénovés les vitraux de l'église du Sacré Cœur.

- Enfin et pour en terminer avec le chapitre des travaux, celles et ceux qui ont eu l'occasion de se rendre en mairie ont pu remarquer qu'une partie des services administratifs, avait pris place dans la salle du conseil municipal. Nous avons en effet décidé de rénover le vaste hall de l'Hôtel de Ville afin d'améliorer vos conditions d'accueil et par la même occasion, les conditions de travail du personnel. Il est en effet nécessaire de vous rappeler qu'aucune modification n'avait été apportée au programme de 1988 de rénovation complète de l'Hôtel de Ville. Un petit coup de neuf après 30 années d'existence, vous en conviendrez, il n'y a rien de scandaleux.

- Côté environnement, un gros effort de renouvellement de notre mobilier urbain a été effectué, notamment dans les rues Desnouillet, de Paris, de Vienne ainsi qu'avenue de l'Europe.

- Deux hôtels à insectes ont également été installés dans l'espace Nelson Mandela.

- Je n'oublie pas non plus d'évoquer le renouvellement de notre contrat relatif à la restauration scolaire pour lequel nous passons à 60 % d'alimentation Bio, soit bien au-delà de l'objectif préconisé par l'État. Nous nous attachons vous le savez, à ce que les enfants bénéficient chaque jour d'un bon repas à moindre coût. Pour info, à la crèche c'est même 100% de Bio depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

- A côté de ces travaux, de nombreuses animations vous ont permis de vous évader les week-ends : concert, théâtre,

expositions, fête de la musique, salon du livre, galas de danse, route du Louvre, fête médiévale, soirée Kubiak, marché de Noël et j'en passe, sans oublier la première journée au féminin qui connut un retentissant succès.

Un panel, aussi divers que varié, qui permet lorsque l'on veut s'en donner la peine, d'échapper à la monotonie du quotidien. Bien sûr nous avons également apporté une touche particulière au centenaire de l'armistice de la Grande Guerre où vous fûtes près de 500 à prendre part à cette commémoration. Une journée inoubliable pour un événement qui ne l'est pas moins.



Je terminerai ce bilan par le Centre Communal d'Action Sociale. Une année pour le CCAS, c'est un accompagnement quotidien des annœullinois et des annœullinoises pour l'accès aux droits, l'inclusion sociale et le parcours de vie des aînés. C'est chaque jour un travail de proximité avec un fort ancrage territorial et ce sont aussi des services supports qui se mobilisent en continu.

Le CCAS est innovant dans les actions qu'il met en place afin de favoriser l'engagement citoyen des personnes en difficulté, rompre l'isolement, remobiliser et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, reprendre confiance en soi et développer les liens sociaux. Autant d'éléments qui font les réussites des petits et grands projets.

En septembre dernier lors de la présentation de son plan pauvreté, le Président de la République reconnaissait aux CCAS leur rôle de premier acteur de l'accueil social et leur capacité à innover. J'ajouterai, pour celui de notre commune, sa capacité à anticiper, car si je prends l'exemple du 5<sup>ème</sup> engagement de ce plan pauvreté «Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi» qui préconise un accompagnement global sur les ressources, l'accompagnement et l'emploi des bénéficiaires du RSA, cela fait maintenant 7 ans que notre CCAS a mis en place cet accompagnement global avec comme outils des ateliers pédagogiques sous forme d'actions éducatives sur la gestion de budget, la recherche d'emploi, la santé, la resocialisation au travers du lien social et du bénévolat.

Sans polémique aucune, j'ajouterai juste un mot sur ce plan pauvreté. Celui-ci est basé essentiellement sur la valeur

travail, pourtant la pauvreté n'est pas forcément liée à l'inactivité. Un nombre croissant de personnes travaillent mais n'ont pas les revenus suffisants pour sortir de la pauvreté, ce sont des «travailleurs pauvres».

De plus, dans ce plan rien n'est prévu pour les personnes très éloignées de l'emploi et les personnes âgées pauvres, ce qui risque d'accentuer leur stigmatisation. C'est pour cette raison qu'il nous faudra rester mobilisés et attentifs comme nous le faisons depuis des années pour faire en sorte que chacun trouve sa place dans notre société. La solidarité est au cœur de notre action, elle s'est exprimée par l'organisation du téléthon, des sorties, de la semaine bleue, du goûter de Noël, du barbecue de l'épicerie sociale, de la journée des solidarités, des thés dansants et de la distribution de colis de Noël aux aînés et aux personnes handicapées. Mais aussi par l'attribution des bourses «au permis de conduire», des allocations «étudiants» et le don d'un salon de jardin aux résidents de la Comtesse des Flandres par les participants de l'atelier bricolage de l'épicerie sociale. Je pourrais en citer d'autres, mais la liste est trop longue pour être exhaustive. Ainsi, nous nous efforçons chaque jour de suivre la devise de Françoise Dolto qui disait et je la cite : *«Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences»*.



- Pour cette nouvelle année, côté projets : Je vous le disais en préambule nous venons de lancer les travaux de rénovation de l'école Rimbaud et de la salle Jacques Brel : 2 400 000 €, ce n'est pas rien. Cette somme importante va mobiliser les trois quarts de l'investissement de cette année.

Toutefois des travaux d'embellissement de nos écoles seront également effectués, la liste et les priorités restant à définir.

La CCHD, la Ville, le SIAEP et la FEAL se lanceront également dans le vaste projet de réfection complète de la rue du Vent de Bise. Un chantier de plus d'un an qui ne se réalisera pas sans générer quelques inconvénients. J'en appelle donc à la patience et à la compréhension des riverains.

Car comme le dit l'adage : «On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs». Une première réunion d'information est prévue prochainement. Le long de la trame verte un parcours santé sera symbolisé par l'installation de 3 modules.

Nous allons probablement aussi lancer la construction d'un nouveau City stade, suffisamment éloigné des habitations afin de ne pas perturber les riverains par le bruit.

Deux bornes de rechargement pour véhicules électriques seront également installées, respectivement place du marché et place de l'église Saint-Martin.

Chapitre environnement toujours, nous espérons progressivement équiper nos bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques afin de les rendre plus autonomes en énergie.

Nous entamerons aussi la première phase de renouvellement des berges de l'étang communal «Emile Poissonnier».

L'association de pêche la Carpe Annœullinoise a également pu montrer tout le dynamisme du tissu associatif annœullinois.

Sous la houlette du président Emmanuel Croes et de son équipe, ses bénévoles se sont mobilisés pour aménager eux-mêmes et les rendre plus accessibles aux pêcheurs, les berges de l'étang Raymond Devroë, en passant une bonne partie de leurs week-ends sur le terrain à manier pelles et râteaux.

Grâce à eux, les étangs de la zone de loisirs deviennent chaque jour un peu plus des lieux de détente et de convivialité et je tenais à les remercier vivement ce soir pour le travail accompli.

Bref vous le voyez, une année de plus qui fera grandir et évoluer notre belle commune.

Je ne saurais terminer ce chapitre sans évoquer le réchauffement climatique. Le dernier rapport du GIEC présenté en Corée du Sud l'an dernier montre les conséquences de l'élévation de 1,5 degrés de la moyenne de température, conséquences qui se révèlent particulièrement alarmantes.

Aussi devant ce constat, il est donc plus que temps de réagir par des actions volontaristes. Dans la mouvance de cette prise de conscience, un comité climat s'est constitué sur Annœullin lors de l'action nationale pour le climat du 13 octobre et a remis symboliquement en mairie les conclusions du rapport GIEC en proposant que nous travaillions ensemble à cet enjeu majeur pour l'avenir de notre planète. (GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat).

Nous avons donc décidé d'accélérer notre action dans cette lutte contre le réchauffement climatique, de prendre part à cet effort nécessaire et s'atteler à respecter le protocole de Kyoto pour lutter contre ce réchauffement. Ce protocole stipule que nous devons faire 20 % d'économie d'énergie, réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et développer 23 % d'énergie renouvelable.

Pour respecter ces objectifs, nous devons nous appuyer sur des espaces de réflexion afin d'être le plus efficace possible. Aussi avons-nous décidé de créer une commission extra-municipale qui se veut un lieu d'échange et de réflexion d'où émergeront toutes les idées d'organisation à mettre en

œuvre et qui constitueront notre feuille de route dans les années à venir dans tous les domaines possibles.

Toutefois et même si, et vous vous en êtes rendu compte, nous n'avons pas attendu ce rapport pour penser écologie sur Annœullin puisque la récupération des eaux de pluie à la salle des fêtes date de 10 ans déjà, de même que la mise en place des leds dans nos bâtiments communaux, ou encore la signature de la charte limitant l'utilisation des produits phytosanitaires. Je pourrais bien entendu encore vous citer d'autres exemples de notre engagement pour contribuer à notre modeste niveau à préserver la planète.

L'action sociale sera également présente au rendez-vous avec la création d'un restaurant éphémère au sein de l'épicerie sociale.

Le CCAS développera son partenariat avec la Comtesse des Flandres par la mise en place d'un goûter de Noël pour les personnes âgées qui sont seules au moment des fêtes.

Enfin, à l'initiative des usagers des ateliers pédagogiques, la journée des solidarités sera remplacée par des actions citoyennes comme le ramassage des déchets, l'éducation à l'environnement et au développement durable.

#### Côté culture et animations

Trois nouveautés cette année. D'abord la fête médiévale cédera sa place à une journée Western à l'espace Mandela le 2 juin et après le Tribute Goldmen, c'est avec un Tribute Téléphone, cette fois, que nous vous donnons rendez-vous le 19 octobre. Pour terminer le 3 novembre nous vous fixons rendez-vous avec notre 1<sup>er</sup> salon du bien-être. Trois dates essentielles que je vous invite à retenir. 2019 sera donc encore une année remplie de projets qui profiteront au plus grand nombre d'entre vous.

Je vous en ai parlé en 2017, en 2018 également.

2019 n'y échappera pas davantage. Je me dois en effet de vous parler du rapprochement entre notre commune et la métropole européenne de Lille.

Certains disent qu'il n'y a eu à l'origine que deux maires sur cinq, Annœullin et Provin, qui ont lancé cette idée de rapprochement CCHD-MEL. Eh bien, oui, et je le revendique Annœullin n'est pas une ville sous tutelle, fort heureusement. Depuis quand devrais-je obtenir l'aval de mes collègues des autres communes voisines pour agir et prendre des décisions pour Annœullin ? Cette décision est donc celle de la quasi-unanimité du groupe majoritaire annœullinois.

Puisque c'est l'équipe d'Annœullin à la tête de laquelle je me trouve, que vous avez élue et non mes collègues des villes voisines. C'est donc à vous et à vous seuls que j'ai des comptes à rendre.

D'ailleurs, je veux vous informer quand même car il faut que vous sachiez la vérité et toute la vérité : sur 29 votants ayant pris part au vote de la réunion de la CCHD du 15 novembre dernier relatif à cette fusion, 89% ont voté favorablement pour un rapprochement avec la MEL, 89% ce n'est pas rien, c'est une très large majorité qui dépasse largement le seul souhait des Maires d'Annœullin et de Provin. Beaucoup d'ailleurs, se satisferaient d'une victoire d'une telle ampleur et ne la contesteraient pas dans d'autres circonstances. Je tiens à le préciser ce soir, car certains Maires ne communi-

quent que partiellement et ont, sciemment ou pas, oublié de vous préciser ces informations. Tous ceux qui prétendent que la décision s'est prise ailleurs qu'au Conseil communal vous mentent car c'est la seule légale qui fut transmise à Monsieur le Préfet.

Cela signifie tout simplement Mesdames, Messieurs, que des élus des autres communes de la CCHD comme Allennes, Bauvin, ont voté comme nous, nous ont rejoints et sont aussi favorables que moi, que nous, à ce rapprochement avec la MEL, même si leurs Maires ne le sont pas ou le sont moins et ont pu trouver toutes les excuses possibles et imaginables pour tantôt dire qu'ils manquaient d'informations, tantôt prétexter qu'ils n'avaient pas été conviés à telle ou telle réunion.

Quand je parle des élus, je ne parle pas bien sûr d'Alain DEHAIS, Maire honoraire d'Allennes-les-Marais qui partage mon avis en tout point depuis le début et qui m'a demandé de le réaffirmer haut et fort ce soir devant vous. Merci Alain.

D'autres évoquent mes engagements de 2001, comme si en 18 ans, la situation ne pouvait évoluer, ne devait évoluer. Vous pouvez au moins être certains d'une chose :

Eux à notre place et c'était l'immobilisme pour notre ville.



À trois reprises, comme promis je vous ai communiqué les résultats de notre étude menée en étroite collaboration avec les services financiers de la Métropole. Je me suis déplacé à la MEL accompagné de notre Directeur Général des services et avec Monsieur le Maire de Provin pour obtenir ces renseignements et chaque élu, je dis bien chaque élu de chaque commune, pouvait faire comme nous, au lieu d'attendre que ça se passe pour critiquer ensuite en tout cas pour certains. De tout temps en tout lieu, il y a toujours eu des actifs et les autres. En ce qui me concerne, j'ai toujours préféré faire partie des premiers. D'ailleurs à l'occasion de ses vœux à la population, mon collègue de Carnin, Louis Marcy a annoncé qu'il se rendrait prochainement à la Métropole pour obtenir certains renseignements. Je suis convaincu qu'il en ressortira rassuré. Oui Louis, tu as raison d'aller à la pêche aux informations.

D'autre part, un audit neutre sollicité par la CCHD a rendu des conclusions identiques aux miennes, plus avantageuses même pour la ville dans certains domaines.

Dans ses vœux, Monsieur le Maire d'Allennes-les-Marais dit ne pas connaître le montant des attributions de compensation. C'est tout simplement parce qu'il n'a pas encore obtenu de la CCHD le coût des services car ces attributions s'élèveront à l'euro prêt au coût des services repris.

C'est le principe de la neutralité budgétaire. C'est la Loi.

A ceux qui craignent un manque de proximité, j'ai sollicité

l'avis de Maires qui font partie de la MEL. Ils vous ont dit ce qu'ils en pensaient. Tous les voyants sont au vert. Une bonne et dernière fois pour toutes, il faut néanmoins que les choses soient rappelées.

Non, je n'ai pas d'intérêt dans cette affaire puisque je ne siégerai pas à la MEL. Certains se plaisent à entretenir le doute, le flou. Ils sont soit malhonnêtes soit stupides.

De plus ne siégeant ni à la CCHD, ni à la MEL, je n'ai financièrement rien à perdre, rien à gagner. Je n'ai pas d'indemnité à perdre aujourd'hui ni à gagner demain. Mon intérêt, mon seul intérêt c'est vous comme ça l'a toujours été.

Donc je vous le répète : Vous, vous tous, avez intérêt à rejoindre cette grande Métropole. Vous obtiendrez bien plus en dépensant beaucoup moins.

Oui, vos impôts baisseront de façon significative. Je vous ai communiqué un certain nombre d'exemples, c'est factuel, prouvé et vérifiable par chacun d'entre vous.

D'ailleurs, celles et ceux qui prétendent le contraire ne vous ont rien prouvé, moi si.

Alors oui, je refuse d'être plus longtemps le Maire qui fait perdre à la ville au minimum 250 000 € par an en restant à la CCHD au titre de la dotation de solidarité communautaire que versera la Métropole mais que ne verse pas la CCHD.

Oui, je refuse d'être le Maire qui continue à se passer des subventions importantes accordées par la MEL. (Voyez Wavrin qui vient d'obtenir 600 000 € de la MEL pour la construction d'une école). Moi quand j'ai un projet de la CCHD sur Annœullin, à l'inverse, je dois verser un fond de concours. C'est vous qui payez en plus.

Oui, je refuse d'être le Maire qui finalement pénaliserait ses administrés en restant à la Communauté de Communes de la Haute Deûle, tant financièrement qu'en termes de services.

Qui peut m'en vouloir d'agir ainsi aujourd'hui ?

Qui peut me critiquer d'agir ainsi aujourd'hui ?

À part celles et ceux qui prennent systématiquement et par plaisir le contre-pied de ce que je vous propose, sans jamais m'apporter d'ailleurs le moindre argument fondé. Je ne vois vraiment pas. Alors les changements ne s'opéreront pas tous du jour au lendemain bien entendu.

Si en matière de fiscalité, vos impôts baisseront aussitôt comme n'ont pas manqué de le rappeler Messieurs les Maires de Provin et de Carnin, les services de la MEL en termes de transports supplémentaires par exemple se mettront en œuvre sur notre territoire petit à petit.

Depuis 2001, vous m'avez toujours fait confiance pour gérer au mieux les intérêts de la commune, et donc les vôtres par voie de conséquence.

Je sais que la majorité d'entre vous sait mieux que quiconque que mes engagements sont et seront toujours tenus.

Cette cérémonie me donne également l'occasion de remercier celles et ceux qui m'accompagnent au quotidien :

- Le personnel communal qui sous la direction de Sébastien Leroy s'efforce de vous apporter chaque jour la meilleure image du service public.

- Les enfants du CME, du CMJ qui ont particulièrement bien œuvré cette année au côté des élus et qui ont contribué pleinement à l'aboutissement du nouveau skate-park.

- Mes collègues enfin et Claudine ma 1<sup>ère</sup> Adjointe en tête, une fidèle parmi les fidèles.

Le mandat tire à sa fin et l'occasion m'est aujourd'hui offerte de remercier l'ensemble de mes collègues et plus précisément celles et ceux du groupe majoritaire qui ont décidé de s'arrêter en 2020.

A l'occasion de la prochaine cérémonie des vœux, nous ne serons en effet qu'à 2 mois des échéances électorales et il me sera interdit d'évoquer le sujet.

Je le fais donc publiquement cette année.

Merci à vous qui pour la plupart m'accompagnez depuis le début de l'aventure. Une aventure qui remonte à 2001, remportée avec vous et dont je n'ai eu depuis qu'à louer fidélité et loyauté, des qualités si rares de nos jours mais si précieuses.

Ce n'est pourtant pas que nous n'ayons jamais échangé. Ce n'est pourtant pas que nous n'ayons jamais eu d'avis différents. Mais c'est toujours avec franchise, transparence, sincérité, honnêteté et intégrité, que nous avons réglé nos divergences.

Je vous le dis une fois de plus je mesure toute la chance que j'ai de vous avoir à mes côtés. Cette relation que nous avons créée est aujourd'hui indéfectible.

Bonne année 2019 à vous mes chers collègues, bonne santé pour vous-mêmes, vos familles, vos proches.

Voilà, mes chers amis, j'arrive à la fin de cette allocution.

Je pense vous avoir dit l'essentiel, sans détour, à ma manière, tel que vous me connaissez. Je veux maintenant, comme chaque année, adresser un certain nombre de remerciements.

- A la centaine d'associations locales, si dynamiques dont les bénévoles font preuve d'un altruisme sans faille,

- Aux enfants du CME et jeunes du CMJ,

- Aux commerçants, artisans, entrepreneurs de la ville, à Sophie KORTUS, Présidente de l'Union Commerciale accompagnée ce soir par quelques-uns de ses collègues.

Je suis fier de la collaboration mise en œuvre entre la ville et l'association que tu présides,

- A nos deux sociétés municipales l'Harmonie Syndicale et Ouvrière, la Philharmonie Républicaine. Quelle chance là encore de vous compter parmi nous, Merci Christian, Merci Gérard, Merci aux musiciens,

- Au personnel communal, communautaire, à mes collègues de Provin,

- A vous enfin, mes chers amis, si nombreux ce soir encore, et toujours si fidèles au rendez-vous.

Votre présence, vous le savez, me comble toujours d'émotion.

Avant de conclure, je citerai Léonard de Vinci qui disait ceci : « Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui se fixe un but n'en change pas ».

Mes chers amis, c'est déterminé, convaincu et en confiance que j'aborde cette dernière année du mandat.

C'est déterminé, convaincu et en confiance que je solliciterai de nouveau vos suffrages en 2020.

**Bonne année 2019 à toutes et à tous.  
Vive Annœullin, Vive les Annœullinoises,  
Vive les Annœullinois.**

Communiqué de  
L'Union Commerciale

# GROUPEMENT DES COMMERÇANTS ET ARTISANS



Un grand MERCI aux enfants des accueils de loisirs et à l'équipe de Jennifer pour avoir choisi les 3 plus belles boîtes de Noël confectionnées par les artisans et commerçants de l'Union Commerciale «Annoeullin pour vous»  
Voici les gagnants :1<sup>er</sup> : Reginald de Swiss life, 2<sup>ème</sup>: Lise d'Amarylise, et 3<sup>ème</sup> Julie d'Orkidé.

Bravo à tous et merci à eux  
pour leur participation !!!



Annoeullin

Organisation  
de l'Union Commerciale  
en partenariat avec la Municipalité

 Selon la Charte de Développement Economique



Remise de chèque

# Téléthon

1<sup>er</sup> Salon de  
l'Artisanat  
de l'habitat  
Sam. 23 et  
Dim. 24 Mars 2019

Salle des Fêtes

Rue de la Gare

ANNŒULLIN

Samedi 10h-19h  
Dimanche 10h-18h

Entrée gratuite - Buvette

Rens. : 06 16 77 04 57

Conception et impression : Service Communication de la ville d'Annœullin



L'Union Commerciale a souhaité participer au Téléthon, en faisant le choix de faire un don, c'est donc avec plaisir que Sophie Kortus, Présidente de l'Union Commerciale a remis au nom de l'Union "Annoeullin pour Vous" un chèque de 300 € à Pierre Dubar, responsable de l'événement.



*Cette édition a permis  
de récolter 9548.84 Euros.  
Félicitations à tous les bénévoles  
(personnel communal, associations et particuliers....)  
et aux généreux donateurs.*

*Un immense MERCI  
pour votre mobilisation !*



# TÉLÉTHON





25 Novembre

Sortie au concert de Frank Michaël organisée par le CCAS



3 Novembre

Pièce de théâtre «Larmes de pierre» organisée par la Municipalité



9 Novembre

Réception virades scolaires au profit de la mucoviscidose



18 Novembre

Thé dansant organisé par le CCAS



17 Novembre

Festival de l'Arrosoir Culturel Spectacles - Médiathèque



Atelier créatif parents-enfants organisé par l'Arrosoir Culturel



Le dimanche 11 novembre, une vague bleu-blanc-rouge a surfé dans les rues de la ville ...

Les jeunes des écoles, collège, CME et CMJ, le club des Poppies qui, dans les pas des « Poilus », avec les Elus, les Anciens Combattants, des membres d'associations et un public très nombreux, ont marché en direction du cimetière, entraîné par l'Harmonie Syndicale et Ouvrière, la Philharmonie Républicaine, les cornemuses du Pevèle Pipe Band et au son des cloches de nos deux églises.

La cérémonie au Monument aux Morts, sur la tombe d'Albert Ball et au Mémorial allemand a été rythmée par des dépôts de gerbes, discours, poèmes et l'exécution des hymnes. M. Van Becelaere, Président de l'Union des Anciens Combattants, a remis à cette occasion la médaille commémorative d'Algérie à M. Armand Couvelard.

Le défilé est ensuite reparti vers la salle Jean Monnet où les récompenses du « Devoir de Mémoire » ont été remises par le Maire Philippe Parsy et Claudine Van Wassenhove, aux enfants des classes de CM2 qui ont participé à ce travail.

Dans cette salle, l'exposition, réalisée, par l'ARPHA, l'USARG et l'association philatélique et numismatique annœullinoise - camp militaire avec présence de « Poilus », poste d'infirmières, canon de montagne, timbres, photos, objets et tenues d'époque, une réplique de l'avion Fokker DRI - a attiré un nombreux public.

Seule la jeune et docile jument Elanne des Dargues, dont sa maîtresse que nous remercions, Alésia, 16 ans, tenait les rênes, n'a pu accéder à la salle.

Au son de l'accordéon, le verre de l'amitié a clos cette cérémonie du Centenaire, qui, même si 100 ans d'histoire nous séparaient de l'Armistice de 1918, a été toute empreinte d'émotion à chaque instant de cette journée.





A partir d'une action menée en famille



l'affaire est dans le SAC

Parce que, malgré la présence de nombreuses poubelles et un nettoyage régulier de la voirie, et bien que les enfants du conseil municipal des enfants aient lancé une campagne de sensibilisation, la propreté est l'affaire de tous, mais ce n'est pas encore suffisant. J'ai pris la décision d'agir !

Depuis la rentrée, nous partageons notre trajet domicile - école (500 mètres) avec de nombreux déchets jonchés sur les trottoirs :

- nous avons **bloqué la roue avant de la trottinette sur une canette**
- nous avons **slalomé entre les crottes de chiens**
- nous avons **compté jusqu'à 50 mégots de cigarettes** (je ne pensais pas apprendre à mon plus grand garçon, âgé de 5 ans, à compter jusque 50 grâce à des mégots)
- nous avons **imaginé la vie d'une famille dont la photo abîmée gisait sur le trottoir**
- nous avons **découvert que les fourmis apprécient les bonbons ...**

Bref, avec mes enfants, nous avons choisi d'utiliser notre trajet maison - école pour ramasser les déchets et faire de ces 500 mètres, une expérience citoyenne. Alors nous avons créé Le SAC : une initiative citoyenne au service du collectif.

Pourquoi le SAC? Car mes enfants m'interpellaient le matin, "Maman, n'oublie pas ton SAC" et en y réfléchissant chaque lettre du mot correspond à une belle ambition

**S** pour **Sensibiliser** : toutes les personnes (enfants et adultes) à un environnement plus sain et serein,

**A** pour **Agir** : toutes les actions possibles et imaginables à dimension citoyenne

**C** pour **Communiquer** : toutes les actions et les sensibilisations des citoyens du monde sur cette recherche d'environnement plus sain.

Forts de cette expérience quotidienne, et du soutien de citoyens et de la municipalité d'Annoeullin, le SAC a lancé sa première action collective "**L'affaire est dans le SAC**".

Un ramassage des déchets jonchés sur le trajet entre les différentes écoles du Groupe scolaire Auguste PARSY, Anne FRANK, Charles BEAUDELAIRE. "Il n'y a pas de petits gestes quand on est 7 milliards à le faire" (Le colibri) Même si nous étions un peu moins nombreux (20 personnes), l'idée était d'agir face à cette pollution quotidienne aux pieds de nos enfants.

Donc le dimanche 4 novembre, en 45 minutes et à la force de 40 bras, petits et grands, y compris ceux d'élus de la commune, **nous avons récolté 38kg de déchets en tous genres, aux abords de ces 3 écoles. Un véritable SACCAGE (SAC + RAMASSAGE) !**

Les déchets ont été triés et pour ceux qui pouvaient être recyclés amenés à la déchetterie d'Annoeullin.

Nous espérons pouvoir renouveler ce type d'actions à chaque veille de rentrée scolaire et agrandir le périmètre de ramassage.

Clémence Mills pour Le SAC



Si vous voulez partager, proposer et soutenir le SAC et ses actions : Facebook Le SAC



**avec 20 PERSONNES**

**38 KG DE DÉCHETS**

**en tous genres ramassés le 4/11/18 aux abords des 3 écoles**



Comme annoncé dans le «Trait d'Union Magazine» de juillet 2018, **de nouvelles jardinières ont été installées Chemin Desnoulet.**

Cette « opération jardinières » sera poursuivie en 2019.

En septembre 2018, des nouveaux jeux ont été installés à la base de loisirs : **une pyramide et deux jeux réservés aux plus petits.**

Le choix a été fait en collaboration avec le service jeunesse et le Conseil Municipal Enfants. La tyrolienne a été réparée.

## Sortir et rentrer ses poubelles les bonnes règles à respecter

Les containers et sacs poubelles doivent être sortis au plus tôt **la veille du jour de collecte après 18 h**. Les containers doivent être rentrés au plus tard le soir du jour de collecte.

Les sacs poubelles sortis trop tôt, le samedi ou le dimanche (pour une collecte le jeudi !!!), comme on peut parfois le constater, risquent d'être ouverts et les déchets répandus dans les rues.

Au-delà de la pollution visuelle, la présence indésirable des poubelles sur les trottoirs constitue **un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite.**

**Sortir et rentrer ses poubelles en temps voulu, c'est respecter la sécurité de chacun et c'est également faire un geste pour un meilleur vivre ensemble.**



**De Janvier à Octobre 2019**

# INFO TRAVAUX

Ecole Rimbaud - Salle J. Brel

**Circulation  
et stationnement modifiés  
aux abords de l'école Rimbaud**



1 sens UNIQUE  
devant l'école Rimbaud  
rue du 8 Mai 1945

Création  
Zone de desserte bus  
pour la restauration scolaire

Création  
Parking à l'angle  
de la rue Gabriel Péri



Mise en place d'un sens interdit  
au niveau du parking  
de la salle Jacques Brel

Police municipale 03 20 90 41 59

Services techniques 03 20 90 41 20/29



**Goûter de Noël** du Service Jeunesse



**Distribution de coquilles** dans les écoles



**Spectacle de Noël** chez les tout-petits



**Goûter de Noël** du CCAS



**Goûter des personnels** communaux retraités



**Colis et repas** à la Comtesse des Flandres



# Marché de Noël

Un public nombreux a pu apprécier cette année encore les étals des exposants répartis dans la salle des fêtes et dans les chalets installés autour d'un manège.

Douceurs variées, vin chaud et marrons chauds plongeait petits et grands dans l'ambiance de Noël.

Les plus jeunes ont eu leur lot d'animations diverses ... chasse au trésor, maquillage, sculpture de ballons et, bien sûr, les mascottes Mickey et Minnie et Pat Patrouille.

Le Père Noël, lui, est descendu du beffroi de l'Hôtel de Ville et a pris la tête de la parade en musique, accompagné de son renne et de ses lapons.

**La magie de Noël était bien au rendez-vous.**



Jean Luc Méquien  
Arnette Dior-Sami  
Anéline PENEZ  
Gérard Coquer  
Claudine Dohamel  
Richard Dohamel  
Anne Wed  
Jean Didi  
Sand  
Isab  
Anie



**Groupe Avec Philippe PARSY, poursuivons ensemble avec cœur et raison**

Si vous relisiez les droits d'expression de M. Tailliez depuis quelques mois, vous vous apercevriez qu'il a la mémoire courte : il a oublié tous les dossiers qu'il avait soutenus et votés avant qu'il ne passe dans l'opposition, pas très constructive chez lui !

Nous n'avons pas toujours répondu dans le numéro suivant, tant ses allégations étaient peu convaincantes et tant nous ne souhaitons pas vous agacer par une partie de « ping pong » !

Pire maintenant, sur Facebook, M. Tailliez affirme que le Maire d'Annœullin l'a laissé travailler sur le dossier de la fibre alors que celui-ci aurait trouvé cela inutile et non prioritaire.

Si M. Tailliez continue à raconter n'importe quoi, en flirtant avec la diffamation, c'est bientôt devant les tribunaux que le Maire devra régler ce litige avec lui.

En effet,

1) Si Philippe Parsy, Maire d'Annœullin, avait trouvé le déploiement de la fibre inutile et non prioritaire, aurait-il créé la délégation qu'il avait confiée à M. Tailliez, qui aurait ainsi été indemnisé pour une tâche que le Maire aurait considérée inutile et non prioritaire ?

2) A la CCHD, les conseillers communautaires annœullinois ont voté à l'unanimité la décision du déploiement de la fibre et toutes les décisions concernant ce dossier, évidemment partagé et soutenu par le Conseil Municipal d'Annœullin.

A tous, nous souhaitons une heureuse année 2019 : joie, bonheur et santé dans une ville à leur service

**Jean-Luc MEQUIGNON**, Porte-parole du Groupe majoritaire  
[contact@ville-annoeuillin.fr](mailto:contact@ville-annoeuillin.fr)

**Groupe Alliance Annœullinoise**

**Le mépris national reproduit au niveau local ?**

Chacun a pu le remarquer, le pays traverse une crise sans précédent. Le mouvement des gilets jaunes présente 42 revendications, diverses et variées. L'une d'entre elles fait l'actualité actuellement : le référendum d'initiative citoyenne. A travers cette revendication, le peuple français demande d'être plus écouté, mais surtout il souhaite faire passer un message aux élites qui décident pour eux.

A Annœullin, la dernière consultation date de plusieurs années. Elle concernait le projet de construction d'une prison. Les Annœullinois remplis de bons sens, ont majoritairement voté contre cette édification, mais il était trop tard pour annuler un processus déjà engagé par la municipalité.

Aujourd'hui, les maires d'Annœullin et de Provin refusent de consulter leurs administrés au sujet de notre rattachement à la MEL et passent en force leur propre décision avant mars 2020. Et pourtant, Monsieur Parsy n'avait jamais évoqué une potentielle adhésion à la MEL dans son programme de campagne, bien au contraire.

A l'heure du changement crucial qui s'opère dans le pays, Annœullin doit absolument prendre le chemin de la démocratie participative.

**NON** au coup de force sur notre adhésion à la MEL, **OUI** à la consultation des habitants.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2019. Que la santé et le bonheur vous accompagnent toute cette nouvelle année.

**Eric DENNEQUIN**  
[allianceannoeuillin@free.fr](mailto:allianceannoeuillin@free.fr)

**Groupe Rassemblement Bleu Marine**

**Non inscrit**

Vous avez sans doute remarqué que le dernier Edito de M. Parsy parlait enfin d'écologie, après plus de 17 ans sans presque rien faire pour préserver notre environnement. Si le maire et son groupe municipal investissent enfin sur le sujet, améliorent notre cadre de vie et diminuent l'empreinte environnementale de notre ville, j'en serais le premier heureux !

Mais malheureusement, je ne peux que douter de la sincérité des engagements du maire et de son équipe tant ils sont soudains. Cet Edito fait curieusement écho à ma tribune de ce même numéro. Il faut savoir que les textes des tribunes politiques sont envoyés au groupe majoritaire pour publication quelques jours avant la parution. M. Mequignon a utilisé à plusieurs reprises cet avantage pour répondre directement aux autres groupes. Cela ne semble pas très grave mais c'est immoral et tellement anti-démocratique, M. Parsy ne respecte pas cela.

D'autre part, quelques mots sur l'adhésion à la MEL. Nous n'avons plus le choix : 2 communes ont choisi de ne plus travailler avec les 3 autres, dont acte. Toutefois, je souhaite attirer votre attention sur les méthodes utilisées : Il ne pourra y avoir de débat ni aujourd'hui ni aux prochaines municipales. Tant l'empressement de M. Parsy était fort pour que l'adhésion se fasse en 2020. A l'heure où la population demande à être plus consultée, notre maire s'entête à diriger sa commune sans aucune concertation.

**Monica LEFEBVRE**  
[annoeuillin.bleumarine@gmail.com](mailto:annoeuillin.bleumarine@gmail.com)

**Sébastien TAILLIEZ**  
[prochedevouspourannoeuillin@gmail.com](mailto:prochedevouspourannoeuillin@gmail.com)

Le groupe n'a pas communiqué de texte pour le présent numéro à l'heure de l'envoi en imprimerie.

# On se lâche ! **Journée** au féminin

Salle Louis Parsy  
rue de la Gare

## 16 Mars 2019

### 9h30 à 11h30

Atelier huiles essentielles

ou

Atelier d'Art floral

ou

Atelier macramé

### 13h à 15h

Atelier Esprit Zen

Lâcher prise

### 15h30 à 16h30

Sophrologie

### 17h à 18h

Sophrologie

## Ateliers

Entrée : un  
don de 5€  
au bénéfice de l'association

La Vie en  
rose

5€ = Un bracelet  
donnant droit à

l'inscription aux ateliers  
+ buffet et spectacle  
à partir de 19h30

Uniquement sur réservation  
au 03 20 90 41 29

Service Fêtes et Cérémonies  
13 rue de Carvin

Buffet (à discrétion)

Soirée spectacle

## Saxy Dance

et initiation Salsa

### 19h30

Soirée exclusivement  
réservée aux femmes





## Élections européennes 2019

Le 26 mai 2019, les Français sont appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement européen

### Inscription listes électorales avant le 31 mars 2019

Avec l'entrée en vigueur le 1er janvier prochain du REU (Répertoire Electoral Unique) géré par l'INSEE, toute personne majeure, française ou européenne, pourra solliciter son inscription sur les listes électorales (ou son changement d'adresse) en Mairie jusqu'au 31 mars 2019.

Courant avril 2019, chaque électeur se verra attribuer une nouvelle carte où figurera désormais son numéro d'identification national.

Le prochain scrutin électoral est programmé le 26 mai 2019.

## A l'affiche pour vos sorties

**SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

**Vendredi 22 Mars 2019**  
19h - Salle Louis Parsy  
rue de la Gare



Inscriptions au service communication,  
1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville ou au 03.20.90.41.60/66

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la manifestation



**L'économie circulaire**

En route vers

- Une éthique environnementale
- Une philosophie de la production industrielle

Conception  
Production  
Réutilisation

Une exigence écologique

Zéro pollution

100% réutilisé



**FEDERÉC**

E  
X  
P  
O  
S  
I  
T  
I  
O  
N

Du 23 mars au 11 avril  
à la Médiathèque

Création : Service communication de la Ville d'Annoeullin - Crédit photo: André Jacquart